Afin de bénéficier de ce remboursement, merci de renvoyer ce document compléter à votre mutuelle.

Toutes nos adresses sont disponibles sur le site www.mutplus.be ou via:

SEMELLES ORTHOPÉDIQUES

La ML MUTPLUS.be octroie une intervention tous les 2 ans de **15 euros** par semelle orthopédique confectionnée par un orthopédiste ou un podologue reconnu par l'INAMI.

Complétez vos données ou apposez une vignette bleue

Prénom : ……

Nom : ……

Adresse : ……...

NISS : ……

Adresse e-mail : ……

À compléter par le podologue / orthopédiste

Nom : ……

Adresse : ……

……..

Numéro INAMI : ……

La personne qui précède confirme que ..... a commandé des semelles orthopédiques et ne reçoit aucune intervention à cet effet dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins de santé.

Indiquez ce qui s'applique

- ☐ 1 semelle a été fabriquée. L'intéressé a payé ..... euros pour la semelle orthopédique.
- ☐ 2 semelles ont été fabriquées. L'intéressé a payé.....euros pour les semelles orthopédiques.

Date : ……/……/……

Signature et / ou cachet du podologue :